



REVUE DE PRESSE

5 avril 2024

# Le garage Majestic aux prises avec le projet de réaménagement du quai Tilsitt

Alors que la consultation en ligne de la Métropole s'achève ce dimanche 31 mars sur le projet de réaménagement des quais Tilsitt et Joffre, quatre associations d'habitants aux côtés du Parc Tilsitt-garage Majestic poussent un cri d'alarme. Explications.

Le réaménagement provisoire des quais Tilsitt et Joffre (2e) à l'été 2023 n'a eu de cesse de faire réagir riverains et usagers. Le 21 mars, après sept mois, la Métropole a fait repousser la glissière en béton tant décriée, de 50 à 80 centimètres vers la Saône, élargissant la voie de circulation générale. Les automobilistes mettaient en avant un rayon de braquage trop contraint lorsque l'on débouche des rues perpendiculaires et des accidents avec empalement des voitures sur le rail bétonné.

## Les habitants refusent la suppression du stationnement

À l'heure où la concertation publique s'achève le dimanche 31 mars, quatre associations poussent un cri d'alarme : les CIL Centre et Sud Presqu'île, l'association pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL) et le conseil de quartier Bellecour Carnot.

Christian Denoyel, membre du CIL Centre Presqu'île, soulève plusieurs points d'achoppement : « La Métropole fait abstraction des difficultés de la portion plus étroite, inférieure à 15 mètres, au niveau du pont Bonaparte et de la rue Saint-Exupéry. Nous avons conduit une enquête sur le quadrilatère formé par les quais Tilsitt-Joffre et les rues Vaubecour-du Plat : les habitants n'adhèrent pas aux deux options qui entraînent la suppression totale du stationnement (environ 80 places)

dans un secteur où il est très difficile de se garer. Les trois solutions proposées sont incompatibles avec l'existence séculaire du garage Majestic, totalement ignoré. Et je ne parle pas du report de la circulation en vue de la fermeture programmée de la rue Grenette », assène Christian Denoyel.

## Plus de 200 rotations de véhicules par jour au Parc Tilsitt

Jean Douvre, aux manettes de cette institution depuis 1987, avoue son inquiétude. Il sera reçu par la Métropole le 3 avril, après lui avoir adressé un courrier circonstancié le 19 mars. « Nous avons besoin d'accès et de zone de déchargement pour fonctionner. Nous sommes ouverts 365 jours par an, 7 jours sur 7 de 6 h à 23 h et comptons plus de 200 rotations de véhicules par jour, entre les activités de dépannage du garage, l'approvisionnement en carburant, les entrées et sorties du parking qui compte 170 abonnés ».

Autre écueil, la présence de portes cochères aux n° 12, 13, 14, 15, 18 et 19 du quai Tilsitt, induit que l'usager empruntant la seule voie de circulation, ouvre et ferme la porte, à chaque passage. « Un cycliste roule dans une logique de fluidité et de rythme. Si on met une piste cyclable côté façade, il se mettra en danger en se déportant, les piétons aussi. Seul le scénario 2 pourrait être envisagé avec un dévoiement de la piste cyclable sur la zone de stationnement au droit du 18-19 quai Tilsitt et l'absence de zone de stationnement au sud du 18, permettant de réduire la largeur du profil à 14 mètres », argumente Jean Douvre. Avec ce réaménagement, il redoute une baisse de service et la suppression de postes.

● Nadine Micholin



Les riverains du Parc Tilsitt (170 abonnés)-garage Majestic, le seul qui propose encore du carburant en centre-ville, soutiennent son activité. Photo Nadine Micholin

## Les associations réclament un radar fixe et le maintien du stationnement

Avant de commencer les travaux d'aménagement en 2025, la Métropole a mis en ligne une concertation publique le 7 février jusqu'au 31 mars. Un questionnaire en ligne soumet trois scénarios réalisables : un scénario 1 avec un couloir de bus et une piste cyclable double sens côté façade, un scénario 2 où les vélos circulent en nord-sud dans le couloir de bus et en sud-nord sur une bande cyclable côté façade, et un scénario 3 avec une piste cyclable en double sens côté Saône.

L'objectif est de sécuriser la circulation automobile, assurer la performance des bus et une continuité cyclable

sur la rive gauche de la Saône, mais aussi améliorer le confort des piétons.

### 409 contributions sur la plateforme « jeparticipe »

À ce jour, la plateforme « jeparticipe » fait l'objet de 409 contributions. Les CIL Centre et Sud Presqu'île, l'Association pour le Développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL) et le conseil de quartier Bellecour-Carnot réclament un plan détaillé des quais, l'utilisation des rues Vaubecour et du Plat peu fréquentées pour les vélos en sud-nord, l'installation d'un radar fixe, les résultats du comptage des passages de vélos en sud-nord tant sur les

trottoirs que sur la voie de bus à contresens, l'extension de l'étude depuis le pont Bonaparte, le respect de l'activité du Parc Majestic, le remplacement du muret béton par un bourrelet permettant l'évitement occasionnel en cas de camions poubelle ou de déchargement et le maintien de la totalité des places de stationnement.

La conception du projet sera soumise pour avis conforme à la préfecture et à l'Architecte des Bâtiments de France au 2<sup>e</sup> semestre 2024. Une réunion publique de restitution sera organisée dans quelques mois. Début des travaux en 2025.



# Nord de la rue de la Ré, les Verts proposent d'installer ombrières et balançoires

Alors que la Métropole interroge les Lyonnais sur leurs envies d'aménagements transitoires de la partie nord de la rue de la République, qui sera fermée à terme à la circulation, certains sur les réseaux sociaux continuent de dénoncer un projet qui ferait de l'ombre au commerce et va modifier les habitudes des usagers des transports en commun. Vous pouvez donner votre avis en ligne, jusqu'au 20 avril.

« On préfère voir les immeubles que ces grandes bâches où il fera très chaud en dessous », commente un internaute sur Facebook, sous la publication de la Métropole de Lyon, invitant à participer à la concertation pour les aménagements transitoires de la rue de la République. Le commentaire donne le ton.

## « Laisser la rue comme elle est »

Un ton qu'on a déjà entendu lorsque les écologistes avaient présenté leur projet, pour cette artère centrale de Lyon. Mesure phare, la fermeture, à compter de juin 2025, de la rue dans sa partie nord, à toute la circulation. Celle des voitures comme celle des transports en commun, piétonnisation oblige, entre la place des Cordeliers et l'Opéra. D'ici là, la collectivité souhaite expérimenter différents aménagements et usages dans le secteur, qui seront testés dès l'année prochaine, et laissent la parole aux Lyonnais.

C'est l'objet de la concertation qui se tient jusqu'au 20 avril. Toutes les idées sont les bienvenues : on suggère « des équipe-



Projections des aménagements urbains provisoires sur la partie nord de la rue de la République, alors piétonnisée en 2025. Illustration Métropole de Lyon

ments pour se protéger de la chaleur et du soleil, des expositions d'œuvres d'art, des balançoires, des toboggans, des manèges, des bancs, des transats... »

L'illustration proposée par la Métropole suggère l'installation d'ombrières et de mobiliers en bois, éphémères. Du marquage au sol, aussi, coloré, pour délimiter les espaces. Un peu à l'image de ce qui avait été proposé dans le cadre de l'expérimentation de piétonnisation, cours Charlemagne, à la Confluence.

Un habillage « peu utile », juge Catherine sur Facebook, qui, pour sa part, aurait pu répondre à l'enquête, en choisissant de « laisser la rue comme elle est. » C'est ce qui était ressorti parmi les opposants au projet. Ceux-là prennent à nouveau la parole.

Les commentaires sur Facebook fusent et sont sans appel :

## « On a besoin de nos bus, à la place d'inutiles constructions en bois »

Un internaute

les futures modifications entre les pentes de la Croix Rousse et la place Bellecour, ne plaisent pas. Les aménagements urbains sont vus d'un mauvais œil parce qu'ils pourraient invisibiliser les commerces. « Des arbres suffiraient, le reste est superflu et pourrait entacher la visibilité des magasins qui restent primordiaux pour l'activité du centre-ville », estime une internaute. Un autre, opposé, « à tout ce qui permet l'attroupement », aimerait qu'on pense « à tous ceux qui habitent là. Ces équipements génèrent des nuisances, surtout la nuit. » Un autre encore fustige « l'imagination débordante » des écologistes, « toujours très éloignés des réels besoins quotidiens des Lyonnais. On a besoin de nos bus, à la place d'inutiles constructions en bois. » La modification de la circulation des transports en commun avait fait l'objet de nombreuses remontrances. À l'image du changement de terminus du C18, « qui emprunte aujourd'hui des voies amenées à être piétonnisées ».

À ce jour, la concertation a réuni 376 participants et 428 contributions.

## « Les rues sont des porcheries »

Plus globalement, c'est l'occasion aussi de dénoncer d'autres problèmes comme la propreté

des rues : « Déjà vous devriez faire quelque chose pour que les rues de Lyon soient propres et ne puent pas, car ce sont de vraies porcheries. » Une riveraine s'inquiète, quant à elle, des nuisances sonores suite aux reports de circulation sur les axes alentour. La Métropole lui répond « que le but de ce projet est de réduire la circulation de transit, pour que les habitants et ceux qui viennent dans le secteur puissent évoluer dans des conditions plus agréables ».

Ces aménagements s'inscrivent dans le plan « Presqu'île à vivre », qui prévoit à partir de juin 2025, la mise en place d'une Zone à Trafic Limité (ZTL) depuis les pentes de la Croix-Rousse jusqu'à Bellecour. Pourront circuler, « uniquement les riverains, les transports publics, les services d'urgence, et les titulaires d'autorisations express ». La zone garantira la sécurité des piétons, la diminution des nuisances et la valorisation du patrimoine, exposent les Verts, quand leur second levier d'actions concerne la végétalisation, la piétonnisation et le réaménagement de certaines rues. Dans le même temps, de nouveaux axes cyclables seront créés. Et enfin, la desserte des bus sera ajustée, « pour améliorer l'accessibilité des grands pôles ».

● Marine Issartel



En juin 2025, la circulation des voitures et des transports en commun sera interdite entre la place des Cordeliers et l'Opéra. Photo Michel Nielly







# Commerce : Johanna Benedetti succède à Olivier Michel à la tête de My Presqu'île

Lors de l'assemblée générale ce lundi 25 mars, la présidente de l'association Carré Romarin (Lyon 1<sup>er</sup>), gérante des Poupées, a succédé à Olivier Michel qui se retire après deux mandats à la tête de l'association de commerçants, My Presqu'île. Un passage de témoin qui se préparait en coulisses depuis plusieurs mois.

Il n'y a pas eu d'autres candidats, ni de voix discordante. Olivier Michel, fier de proposer une transition réfléchie et assumée, a donc passé le relais à Johanna Benedetti, commerçante des Pentès (Les Poupées) à la tête de My Presqu'île. Une structure de management du centre-ville que Johanna Benedetti connaît bien. Membre du conseil d'administration en 2018, partenaire de My Presqu'île avec son association Carré Romarin, elle occupait durant ce dernier mandat, le poste de vice-présidente.

## La première présidente de My Presqu'île

Depuis la création de My Presqu'île en 2006, c'est la première fois qu'une femme se retrouve aux manettes. La plupart des membres ont été reconduits. On notera l'arrivée d'Anne Delaigle (Izzy town) et Frédéric Berthet (Omnium).

Le premier défi qui s'ouvre à Johanna Benedetti concerne le projet de la Presqu'île à vivre lancé par les Verts en juin 2022. Olivier Michel (Lyon City Tour-Oh My Gone) qui devient trésorier, avait insisté pour réfléchir ensemble et mener une réflexion sur les restaurateurs, les commerçants, les habitants, les déplacements des personnes âgées, des PMR et sur tous les métiers annexes qui viennent chez les commerçants et dans les entreprises libérales.

Sur la compréhension des bouleversements en jeu sur le centre-ville, Johanna Benedetti constate : « La Presqu'île n'est pas rajeunissante. Beau-



Le président de My Presqu'île depuis 2018, Olivier Michel qui devient trésorier passe le relais à Johanna Benedetti, ex-vice-présidente. Photo Nadine Micholin

## Les membres du bureau et du conseil d'administration

**Bureau : Collège Commerce et artisanat :** Johanna Benedetti (Les Poupées) présidente, Mathieu Cochard (Ninkasi/Grand Réfectoire) et Nicolas Asboth (Les Curieux) vice-présidents, Olivier Michel (Lyon City Tour/Oh My gone) trésorier, Luce Bouterige (La Coutellerie de Lyon) secrétaire, Loïc Renard (Globe et Cecil/Simplon), Mickaël Lalande (Loulou), Frédéric Berthet (Omnium).

**Membres du conseil d'administration :** Anne Delaigle (Izzy Town), Romain Boucaud-Maitre (Voisin), Gregor Giboyau (Groupama RRA), Philippe Perot (FNAC), Jean Borges (Printemps), Alexis Guillaume et Pierre Bar-

thelemy (Pathé Bellecour).

**Collège associations professionnelles (bureau et CA) :** Kelly Ingargiola (ACOR Victor Hugo), Catherine Saccard (Carré Romarin), Blanche de Beaumont (Quartier Auguste Comte), Stéphane Borne (My Ainay Charité), Jean-Charles Monier (Ancienne Préfecture), Anne-Claire Rigaud (Passage de l'Argue).

**Élus du Collège institutionnel :** Didier Latapie (CMA AuRA), Régis Poly (CCI Lyon Métropole), Emeline Baume (EELV), vice-présidente à la Métropole économie-commerce, Camille Augey (EELV) adjointe au commerce à la Ville de Lyon.

coup de familles sont parties, il y a toujours eu un bassin d'étudiants et un nombre important de personnes âgées dont il faut prendre en compte et soin, dans le cadre des projets d'aménagement. Fondamentalement, le problème est symbolique avec des aménagements piétons sur l'axe République. Ce qui pose question, c'est la qualité des commerces. C'est plus un problème d'image avec aujourd'hui des commerces historiques qui ferment, le fait

que l'on mette autant de budget et de coup médiatique autour de la rue de la République, où on sait très bien que la typologie commerçante est vouée à n'être que des chaînes de fast-food où résistent encore L'Entrecôte, deux buralistes et le kiosque à fleurs. »

## Nécessité d'accompagner la transition

Lundi soir, sur le projet de Presqu'île à vivre, la présidente a tenu des propos en faveur de la défense des commerces : « Il y a nécessité à ce que la Ville et la Métropole de Lyon accompagnent la transition pour un véritable soutien des difficultés du commerce actuel et à venir, que la Ville actionne un certain nombre

de leviers en vue des futurs travaux, des transports en commun qui ne sont pas suffisants. »

À propos de la piétonnisation, la présidente a une lecture proche des écologistes : « Lyon a tardé à se mettre au pas. C'est l'une des plus grandes villes de France et où il y a le moins de cheminements piétons. Il fallait se poser la question. Le samedi, les trottoirs sont étroits et vite saturés. Est-ce que le projet a été bien pensé ? On n'en est plus là. L'idée est de faire en sorte que les gens soient convaincus, que plus il y a d'aires piétonnes, plus c'est agréable de venir. Il faut s'en servir pour retrouver une forme d'attractivité en centre-ville. »

● Nadine Micholin

**« Lyon est l'une des plus grandes villes de France et où il y a le moins de cheminements piétons »**

Johanna Benedetti, présidente de My Presqu'île



# Loi PML : le scrutin métropolitain de 2026 pourrait être reporté

Alors que les discussions sont toujours en cours pour affiner la réforme de la loi PML, l'élection du président de la Métropole de Lyon pourrait être décalée de quelques mois pour ne pas empiéter sur le double scrutin à venir du maire de Lyon et des maires d'arrondissement.

**E**mmanuel Macron avait-il pensé à Lyon en officialisant, début janvier, sa volonté de voir les maires parisiens, lyonnais et marseillais élus au suffrage direct ?

Ce n'est pas certain, tant les élus locaux semblent avoir été pris de court par cette réforme de la loi PML, qui pose un problème spécifique dans le Rhône. À Lyon, en 2026, il faudrait voter le même jour, dans trois urnes différentes, pour le président de la Métropole, le maire central, et le maire d'arrondissement.



Grégory Doucet, maire de Lyon, et Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.  
Photo Maxime Jegat

Complicé sur le plan logistique.

#### **Au parlement début 2025**

Si la possibilité de décaler le scrutin métropolitain sem-

blait dans un premier temps exclue, elle est désormais présente dans les discussions entre élus locaux et parlementaires – le projet de loi étant porté par le député Renaissance de Paris Sylvain

Maillard. Ce dernier évoque depuis peu cette option. L'idée reste de ne surtout pas toucher aux modes de scrutin et aux compétences des métropoles concernées, mais le possible report à Lyon

« n'impliquerait pas une modification intrinsèque à cette collectivité, donc c'est envisageable », selon un membre du groupe de travail.

En 2020, les élections municipales et métropolitaines, qui avaient abouti à une prise de pouvoir des écologistes, s'étaient déroulées en mars pour le premier tour, puis en juin pour le second tour, confinement sanitaire oblige.

En 2026, si l'hypothèse d'un report du scrutin métropolitain se concrétise, le décalage serait « de quelques mois », rallongeant d'autant le mandat de l'actuel président Bruno Bernard. L'élu vert ne souhaite pas commenter cette possibilité, préférant attendre de connaître les contours d'un texte qui devrait être prêt d'ici à la fin du printemps, avant d'être présenté au Parlement au plus tard début 2025.

● O. P.

## **Lyon • Propreté et détagage des berges du Rhône : la Métropole à la manœuvre**

La convention est reconduite. Moyennant une participation financière estimée pour l'année 2024 à 145 073,61 €, la Ville de Lyon confie à nouveau, pour quatre ans, à la Métropole de Lyon les attributions de nettoyage relevant normalement de sa compétence sur le site des Berges du Rhône, sur le quai bas et le quai haut entre le parc de la Tête d'Or et le parc de Gerland.

Cela comprend le nettoyage des espaces verts, des aires de jeux, espaces enfants et aires de sport, la propreté des fontaines ainsi que l'enlèvement des tags, graffitis et autres affiches.



### **Les tags sur les berges du Rhône au niveau du Pont Gallieni.**

Photo d'illustration Joël Philippon